

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'510
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 525.004
N° d'abonnement: 1073491
Page: 5
Surface: 48'140 mm²

Le gouvernement envisage de lever le secret médical en prison

JUSTICE • *Les conclusions du rapport de l'ancien magistrat Bernard Ziegler sont notamment concrétisées à travers un projet de loi.*

PHILIPPE BACH

Un retour à la normale? Six mois après le drame qui a coûté la vie à la sociothérapeute Adeline M., le Conseil d'Etat a suspendu hier le régime exceptionnel qui avait gelé les sorties de détenus potentiellement dangereux. Cette décision s'inscrit dans un cadre plus vaste, à savoir la réorganisation de la politique carcérale concrétisant de la sorte les recommandations du rapport rédigé par l'ancien magistrat Bernard Ziegler. Et annonce l'ouverture de Curabilis, la nouvelle unité destinée aux détenus dangereux, prévue le 4 avril prochain.

«L'idée est bien d'injecter de l'hôpital dans la prison», a relevé hier Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé de la Sécurité et de l'Economie. Et non l'inverse, même si deux tiers du personnel prévu aura une vocation prioritairement médicale, le tiers restant assumant des fonctions de surveillants. Un nouveau service de médecine et de psychiatrie pénitentiaire (SMPP) regroupera l'ensemble des activités et des soins prodigués aux détenus sous une responsabilité médicale unique, alors que jusqu'à présent, ces

fonctions étaient dispersées entre deux services.

Enjeu thérapeutique

Curabilis accueillera à la fois des personnes auparavant prises en charge par la Pâquerette – l'ancienne antenne de sociothérapie, des personnes actuellement détenues à Belle-Idée –, dans l'unité hospitalière de psychiatrie pénitentiaire, et les unités dites de mesure qui représenteront avec 62 places le gros des effectifs de cette prison prévue pour quelque 90 personnes. Les trois entités seront logées dans des pavillons distincts et les prisonniers n'auront pas de contacts entre eux.

Le cadre légal sera durci. Via un projet de loi, tout d'abord, qui doit encore être étudié et, le cas échéant, voté par le parlement genevois. Cette modification législative est de taille, puisqu'elle prévoit de libérer les médecins du secret médical vis-à-vis des autorités compétentes en charge d'évaluer la dangerosité et la capacité de réinsertion d'un prisonnier de ce type. Les professionnels de la santé auront même l'obligation de transmettre toutes les informations à ces experts.

«La protection de la société doit de toute évidence primer sur l'intérêt privé du détenu», a résumé Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du Département de la santé. Pierre Maudet relevant pour sa part que cette proposition s'inscrit dans une vision partagée par les autres cantons présents au sein de la Conférence latine des chefs de Départements de justice et police. Les magistrats ne craignent pas que cela bloque, pour cause de perte de confiance entre le patient et son thérapeute, la démarche sociothérapeutique, dans la mesure où celle-ci se fait sur une base volontaire.

Dans la foulée, le gouvernement genevois a également approuvé le nouveau concept de sociothérapie tel que validé en début de semaine par le conseil d'administration des HUG. De même, il a adopté un règlement très détaillé pour donner un cadre légal à Curabilis, ainsi que des directives internes réglant notamment dans le détail la question d'éventuelles sorties. Avec le souci de soumettre celles-ci à un double regard d'expert pour éviter un drame comme celui survenu l'automne passé. I



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'510
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 525.004
N° d'abonnement: 1073491
Page: 5
Surface: 48'140 mm²



Le gouvernement a adopté un règlement très détaillé pour donner un cadre légal à Curabilis, la nouvelle unité destinée aux détenus dangereux – dont l'ouverture est prévue le 4 avril. KEYSTONE